

PAROISSE CATHOLIQUE DE ROMONT

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 950'000.- POUR LA REFECTION DE LA MAISON ST-CHARLES

---

Mesdames, Messieurs

Dans sa séance du 6 décembre 2022, la commission financière a examiné avec intérêt la demande de crédit de CHF 950'000.- pour la réfection de St-Charles.

Compte tenu de l'importance du montant, cette demande a fait l'objet d'une discussion nourrie et constructive entre la commission financière et le conseil de paroisse. Deux questions ont été l'objet des échanges, à savoir

- Les travaux sont-ils utiles ou nécessaires
- La paroisse a-t-elle les moyens de faire face à cette dépense

En réponse à la première question, nous avons très vite conclus que ces travaux étaient nécessaires afin de pérenniser le bâtiment d'une part et d'autre part, le rendre attractif et compétitif pour la location, ressource importante dans le budget de fonctionnement de la paroisse.

En réponse à la deuxième question, nous avons conclus que la paroisse pouvait faire face à cette dépense, ceci par les entrées régulières de location, par un optimisme, certes prudent mais confiant de rentrées fiscales ainsi que par l'étalement des dépenses sur plusieurs exercices comptables.

Le crédit de CHF 950'000.- sera financé par un emprunt ou par les disponibilités de la paroisse.

Nous remercions le conseil de paroisse pour les explications claires et précises qui nous ont permis de nous forger une opinion.

Au terme de notre analyse, nous préavisons favorablement cette demande de crédit et invitons l'assemblée à en faire de même.

Pour la commission financière,

Jean-Marc Fasel



Marc Delabays



Christophe Girard

